

LA GÉORGIE

POLITIQUE & SOCIALE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 51, rue Saint-Sauveur, PARIS

SOMMAIRE

A nos lecteurs. — Lettre ouverte aux libéraux et socialistes russes. — Russification de la Géorgie (lettre authentique de Pobédonostef). — Mouvement anti-gouvernemental à Tiflis. — Destitution de six maires de commune. — La Géorgie (Notes historiques et géographiques). — Le traité de 1783 conclu entre la Russie et la Géorgie.

Nous envoyons avec ce numéro la carte géographique et politique de la Géorgie.

A NOS LECTEURS

Nous avons créé en France, avec un supplément français, un journal géorgien, dans le but de plaider ici, dans un pays libre, la cause du peuple géorgien opprimé.

La Géorgie, paraissant en langue nationale géorgienne, a pour but d'éveiller la conscience nationale politique du peuple géorgien ainsi que de préparer le terrain pour l'autonomie nationale de la Géorgie.

Quant au supplément français, il vise deux buts : 1° Il essaiera de rapprocher, sur une base précise, les Géorgiens conscients de leurs droits, les libéraux et les socialistes russes qui combattent le régime actuel de la Russie. Cette entente entre le peuple géorgien, les libéraux et les socialistes russes est indispensable et urgente. *La Géorgie* veut ébaucher des principes communs, une base devant servir de point de départ à l'action solidaire et commune des Russes et des Géorgiens. 2° D'un autre côté nous voulons aussi éveiller la sympathie de l'Europe, et en particulier de la France républicaine en faveur du peuple géorgien. Cette sympathie jointe à celle que nous manifesterons — nous l'espérons — l'opposition russe, nous reconfortera et encouragera notre énergie.

Certes, nous comprenons que la Géorgie, dans l'état actuel des choses, ne rentre pas dans la sphère de l'influence de la diplomatie européenne. Nous savons bien que la question géorgienne ne relève pas, pour ainsi dire, de la politique internationale, comme, par exemple, les questions macédonienne et armé-

nienne. L'Europe — nous ne l'oublions pas — n'est nullement disposée à s'occuper pratiquement des questions intérieures de la Russie. Ni la Finlande, ni la Pologne, ni la Géorgie ne peuvent compter sur un appui matériel et efficace des puissances européennes. Mais cette circonstance ne rend ni moins précieux ni moins utile l'appui moral et l'encouragement généreux adressé par des peuples européens à une petite nation qui, à travers des siècles de calamités, à travers tant d'épreuves et de désastres, a conservé son individualité et qui pour des raisons de culture, de justice et de liberté ne peut pas se fondre dans l'Empire des Tsars.

Ainsi nous nous adressons à tous, aux Russes aussi bien qu'à tous les autres peuples européens auxquels la lutte contre l'oppression, la lutte pour le droit de vivre, de se développer librement n'est pas un vain mot, et nous leur demandons quelques égards, un peu de sympathie et d'encouragement moral pour un petit peuple.

Nous nous adressons particulièrement aux Français, à ce vaillant peuple qui, tant de fois, devant le monde entier, s'est fait la défenseur de la liberté des nations, nous nous adressons au pays de la Révolution et nous lui demandons son appui moral que nous en avons l'assurance, elle ne nous refusera pas, attendu que son alliance avec la Russie ne peut lui faire renoncer à ses nobles traditions.

Car nous croyons — et notre idée est approuvée par un éminent citoyen français — qu'on peut entier dans les relations internationales pour une alliance telle ou telle sans être forcé de se solidariser avec le pays allié et sans approuver l'oppression qui s'y exerce ni les abominations qui s'y perpétrent.

Ainsi notre but est d'éveiller l'opinion publique de l'Europe en faveur de notre cause, de préparer l'entente avec les Intellectuels et les divers partis avancés de la Russie et enfin de chercher en France un appui moral.

Si nous réussissons, notre entreprise sera facilitée, notre conscience satisfaite, et nous reprendrons courage.



Lettre ouverte aux Libéraux et Socialistes Russes

Dans cette lettre nous ne voulons pas dire, que chaque peuple, si petit qu'il soit, ait le droit de vivre et de se développer librement. Non, nous croyons inutile de répéter ce qui est évident pour tous les hommes conscients et honnêtes.

Notre intention est de vous faire connaître les espérances et les revendications d'une petite nation, incorporée dans l'immense empire russe. Nous voulons vous informer de ce que pense le peuple géorgien, vous dire quelles sont les aspirations de ce point, extrême point de la Russie, de la Géorgie.

Depuis longtemps avec une attention soutenue nous suivons, nous autres Géorgiens, le développement du mouvement révolutionnaire russe. Ce mouvement, selon nous, a toujours eu deux significations. D'un côté, nous voyons qu'il a pour but l'affranchissement politique et économique du peuple russe. De l'autre, dans le même mouvement nous trouvons un gage pour l'amélioration du sort des nations incorporées à la Russie.

Il est vrai, que dans les écrits des libéraux et des socialistes russes, la question nationale n'est pas nettement définie. Nous ne trouvons pas de programme concernant l'organisation future des « *okraïna* » russes (différentes nations soumises à la Russie). Mais les principes sur lesquels se base l'opposition russe, nous fournissent une certaine garantie qui nous permet d'espérer une amélioration du sort des peuples assujettis par le gouvernement autocrate.

Mais il faut l'avouer toujours, quand dans les cercles de l'opposition russe, on envisageait la situation des petites nations opprimées. on ne parlait que des Finlandais, des Polonais, des Petits-Russiens, des Arméniens, etc., et jamais, ou presque jamais, on ne s'est souvenu du peuple géorgien, de la Géorgie. Certes, c'est la faute des Géorgiens; car, tandis que les autres — les Polonais, les Finlandais, etc. — agissaient, luttaient et préparaient l'opinion publique en faveur de leur cause, les Géorgiens se taisaient, dociles et fidèles; ce silence et cette docilité ont été interprétés comme un signe de satisfaction ou plutôt d'incapacité à défendre leurs droits. Pour l'opposition russe la question géorgienne n'existe presque pas. On ne nous connaissait pas; on semblait douter que nous fussions aptes à nous associer à la vie moderne et qu'il nous fallait pour cela conserver notre individualité nationale.

Aujourd'hui les circonstances sont changées. Ce qui a été jadis caché et inavoué, bien que muri et développé, se montre aujourd'hui au grand jour. Les souffrances, l'angoisse accumulées dans nos cœurs depuis un siècle; le sentiment d'une oppression atroce et la conscience de notre dignité nationale éveillée, montent malgré les obstacles et se manifestent dans l'opinion publique.

Oui, le sentiment de l'individualité nationale, toujours opprimé jusqu'ici, est tellement éveillé en Géorgie, la conscience politique du peuple géorgien

tellement développée, qu'aujourd'hui, à l'instar des autres peuples, nous aussi, nous voulons nous mêler à la lutte commune, nous solidariser avec l'opposition russe pour l'affranchissement politique de l'Empire; et poursuivre d'autre part, le rétablissement de l'autonomie géorgienne.

L'opposition russe abordant la question des nationalités doit prendre, à notre avis, en considération, ce qu'on dit et ce qu'on pense dans les cercles représentant les nations intéressées. Ce serait un moyen indispensable pour une solution efficace de cette question, car qui pourrait mieux que le peuple opprimé exprimer ses griefs, ses besoins et tracer l'idéal auquel il aspire? Outre cela, pour résoudre ce problème, il faudrait tenir compte de l'évolution politique de la Russie, car cette évolution aboutira, et doit nécessairement aboutir à une décentralisation de l'Empire des Tsars. Ainsi, la volonté du peuple intéressé, l'idée de justice et la tendance de l'évolution politique de la Russie, voilà ce qui doit servir de base à la question de l'affranchissement des peuples soumis au gouvernement autocrate.

C'est pour cela que nous voulons vous faire connaître nos aspirations politiques et nationales; c'est pour cela que nous vous rappelons que nous aussi, nous marchons vers la liberté et vers la renaissance nationale et que, par conséquent, nous attendons de vous un appui moral. On nous reconnaît plusieurs moyens d'améliorer notre situation, nous, nous n'en voyons qu'un.

D'abord: 1° on nous représente la réclamation d'une égalité parfaite avec les gouvernements du Centre en tout ce qui concerne l'administration locale: justice et instruction publique.

Le peuple géorgien — vous le savez bien — est privé de ces minuscules droits. Chez nous, la langue maternelle est proscribed de l'école; nous n'avons pas de jury, ni d'assemblées provinciales (*zemstvos*). « Voilà ce qu'il vous faut », nous dira-t-on, peut-être. « Et vous devez demander au gouvernement ces institutions qui vous manquent actuellement ». Certes, nous accueillerions avec une vive satisfaction des réformes de ce genre. Mais nous disons: De pareilles réformes ne pourraient pas satisfaire les besoins primordiaux de notre vie.

Dans ces institutions nous ne trouvons aucune garantie pour la préservation de notre individualité nationale. Par conséquent, nos aspirations s'étendent au-delà de ce régime de libertés provinciales.

Ensuite, 2° l'union avec l'opposition russe et la lutte commune contre la monarchie. Nous ne sommes pas contre cette union, au contraire, nous l'acceptons volontiers. Seulement, avant que le caractère du régime futur de la Russie soit élaboré, nous croyons de notre devoir de vous dire ce qui suit: La constitution russe ne nous inspire pas confiance, si elle prend un caractère centralisateur. Un pareil régime ne pourrait pas faciliter la réalisation de nos vœux, qui sont légitimes. Sous un régime parlementaire centraliste, la minorité est d'habitude opprimée par la majorité: nous ne croyons pas que



ce mal soit épargné à la Russie, si elle se donne une constitution centraliste, car en Russie l'élément slave ou grand russe, en particulier, domine les nations différentes. C'est pour cette raison que, avant d'agir ensemble, nous devrions nous entendre là-dessus avec l'opposition russe.

La troisième politique possible, c'est la restauration de l'Etat Géorgien ; du seuil du dix-neuvième siècle, la Géorgie s'est réunie de sa propre volonté à la Russie, sous la condition de conserver sa dynastie nationale, ses droits d'Etat.

« Vous devez, nous dira-t-on, revendiquer ce que la Russie a détruit arbitrairement, car les rois géorgiens ont été dépossédés sans leur consentement. A cette manière de voir, voici les objections que nous avons à faire : Dans le cours du dix-neuvième siècle, le sens politique du peuple géorgien s'est tellement développé que ce peuple n'a plus besoin de restaurer ses rois. Ce n'est pas la dynastie nationale qui garantira au peuple géorgien son développement intégral, mais un système d'institutions représentatives, à l'aide desquelles le peuple pourra manifester sa volonté et réaliser ses aspirations.

Et c'est précisément pour cela que nous avons choisi une voie en dehors de celles tracées plus haut. Aujourd'hui, le peuple géorgien voudrait s'administrer lui-même, sans recourir à la restauration de sa dynastie détrônée. Nous ne sommes plus pour la restauration d'un état indépendant géorgien. Nous déclarons nettement que nous sommes aussi loin que possible du séparatisme politique. Nous voudrions seulement établir en Géorgie une constitution conforme aux conditions de la vie locale. Nous ne voulons pas rompre le cadre de l'Etat russe, mais en même temps nous revendiquons notre droit de rester complètement libres dans la gestion de nos affaires intérieures. En un mot, nous réclamons l'autonomie nationale.

C'est la seule issue qui nous paraît rationnelle et conforme aux intérêts en jeu. Nous l'avons choisie parce que, en dehors de cette voie, nous ne trouvons nulle part sous nos pieds un terrain solide.

Les yeux des géorgiens sont tournés vers l'autonomie nationale. L'autonomie nationale géorgienne n'empêchera pas le cours de l'évolution politique de la Russie. Nous prenons également en considération ces deux choses : l'aspiration nationale géorgienne et l'organisation future de la Russie.

Dans le self-gouvernement, nous trouvons une garantie pour la conservation et le libre développement de notre peuple. D'un autre côté, le self-gouvernement géorgien, comme le self-gouvernement des autres nations, sera une résultante de l'évolution politique de l'Empire russe. Cette évolution, à notre sens, ne se dirige pas vers la constitution centraliste. Une constitution centraliste, peut-être sera provisoire, ce sera peut-être une étape avant l'établissement d'une constitution plus complexe. La Russie est un immense empire. Malgré l'unité et l'importance relative de l'élément slave grand-russe, la Russie est composée de différentes nations ayant

chacune sa physionomie propre et qui, presque toutes, ont été conquises par la force; la Géorgie fait exception. Et aujourd'hui, devant la Russie se pose le problème suivant : élaborer une constitution qui, d'un côté, pourrait satisfaire aux besoins de l'élément russe proprement dit, et qui établirait à la fois un lien de solidarité entre le centre et les extrémités de l'Empire. Cette constitution, à notre avis, doit être basée sur un système de décentralisation large — décentralisation qui, avec le temps, aboutira inévitablement à une immense fédération.

A ce propos, il est intéressant de citer ce que dit, sur cette question, un très distingué publiciste français, Anatole Leroy-Beaulieu, dont on ne saurait contester l'autorité en cette matière, comme en tout ce qui touche à la politique intérieure russe :

« Avec les gouvernemens (gouvernements) de la Vestule, dit l'auteur, avec le royaume de Pologne proprement dit, le plus simple serait peut-être de recourir au même procédé qu'avec la Finlande, de lui restituer à la fois l'autonomie et une constitution. Croire, avec quelques esprits aveuglés par les préventions nationales, que le peuple russe pourrait être émancipé politiquement, tout en maintenant une large zone de provinces européennes dans une sorte de servage ou d'ilotisme politique, c'est une aberration à laquelle les événements donneraient un rapide démenti. Prétendre, d'un autre côté, appliquer les mêmes institutions à tous les peuples de l'Empire les faire tous entrer dans une constitution strictement unitaire, ce serait dangereusement compliquer le jeu du nouveau régime et, par là-même, en compromettre d'avance les résultats.

« La Pologne du Congrès de 1815, il est vrai, n'est pas la seule partie de l'Empire qui ait l'individualité nationale et qu'il semble malaisé de faire rentrer dans le cadre d'une constitution russe. Peut-être devrait-on en dire autant de la lieutenance du Caucase, de la Transcaucasie du moins, agrandie par la guerre de 1878.

En dehors même des territoires asiatiques dont plusieurs, tels que le Turkestan, ne peuvent être de longtemps que des colonies militaires, régies par des lois spéciales, il y a, du golfe de Finlande au Pruth, de nombreuses provinces qui, par leur situation, leur population, leurs traditions historiques, ont des tendances centrifuges plus ou moins accusées : provinces Baltique, Lithuanie, Russie-Blanche, Petite-Russie, Bessarabie, sans compter les régions comme le bas Volga, l'Oural ou la Sibérie, auxquelles leur éloignement risque d'inspirer tôt ou tard des velléités autonomistes. En dépit de l'unité, de l'homogénéité du fond national, c'est là une des difficultés de l'avenir de la Russie, difficulté qui tient à ses dimensions mêmes. Le problème de son organisation future en est assurément plus ardu ; la solution n'en sera sans doute trouvée qu'à travers des années de tâtonnements et peut-être à travers des siècles de luttes et de discordes (1).

(1) *L'Empire des Tsars*, par Anatole Leroy-Beaulieu, tome II, page 588



Ainsi raisonne l'éminent écrivain. Et M. Leroy-Beaulieu, à notre avis, touche le nerf de notre question. Dans les écrits de cet honorable auteur nous ne voyons pas, bien entendu, une réponse définitive sur la question de l'organisation future de la Russie, non plus sur la question des rapports de la Finlande, de la Pologne, etc., avec la Russie. Du reste, ce problème ne nous regarde pas dans toute son étendue. Nous tenons seulement à rappeler aux libéraux et aux socialistes russes la nécessité urgente d'aborder ce problème pour que, par une entente cordiale, nous puissions nous épargner des discordes inutiles et la lutte prochaine dont nous menace l'auteur français.

Nous, Géorgiens, nous pensons que notre question particulière est étroitement liée à ce grand problème. C'est pour cela que nous soulevons l'idée d'une Fédération future. A coup sûr, beaucoup de gens ne seront pas de notre avis. Mais pour nos intérêts à nous, aussi bien que pour la sécurité de l'avenir russe, il nous semble indispensable et utile d'étudier aujourd'hui ce problème et d'éclaircir cette question. Et nous prions la presse russe libre de donner son avis sur cette matière de la plus haute importance. Le problème est grave et notre entente, à l'heure actuelle, est plus qu'urgente, puisque nous voulons — nous le répétons — la solidarité et l'unité au lieu de la discorde ou de la dissolution. Seulement cette unité doit s'inspirer du respect envers les différentes nations et être adaptée à la diversité de la vie locale. Nous sommes pour l'unité librement consentie et choisie.

RUSSIFICATION DE LA GÉORGIE

Lettre authentique de Pobedonostsef

Nous allons commencer la publication d'une série de documents officiels qui jetteront la lumière sur les intentions du gouvernement russe à notre égard et sur sa manière d'agir envers la Géorgie. Nous commençons par une lettre du procureur du Saint-Synode, M. Pobedonostsef, adressée à l'exarque de la Géorgie, Paladi.

Ce document, procuré par notre correspondant de Saint-Pétersbourg, montre la vraie pensée du gouvernement impérial, son intention de poursuivre la politique de la russification dans un pays qui, par sa propre volonté, s'est réuni à la Russie, sous la condition de conserver son individualité nationale. L'idée essentielle de ce document consiste en ceci : l'école géorgienne doit être un moyen pour la propagation de la langue russe, mais non pas pour la propagation de l'instruction. L'école paroissiale doit être enlevée au clergé géorgien, parce qu'on ne peut pas se fier à ce clergé, qui ne pourra et ne voudra pas enseigner la langue russe dans les écoles. Ce clergé se recrute dans ce milieu où circule l'idée de la délivrance de la Géorgie. Il faut tâcher de diviser le peuple géorgien et l'empêcher de refaire son unité de race. Pour cela il faut bannir la langue géor-

gienne des anciennes provinces, comme la Mingrélie, Svanethi, Alkhasethi. Telle est l'essence de ce document officiel.

Cette lettre a provoqué des réponses de plusieurs notabilités géorgiennes, ecclésiastiques ou laïques, dont nous ferons connaître la substance à nos lecteurs dans le numéro suivant de *La Géorgie*. Pour le moment, voici le texte authentique de la lettre de Pobedonostsef :

J'ai fait connaître, au Ministre de l'instruction publique, la lettre de Votre Eminence (18 janvier, n° 2610) concernant la condition des écoles du dimanche du Caucase. M. le Ministre m'a avisé qu'il a reçu une lettre analogue de M. le Curateur de l'arrondissement scolaire du Caucase, et il vous prie de lui communiquer votre opinion sur ce sujet. M. le Curateur pense qu'en Transcaucasie (Géorgie) il est impossible de laisser la gestion des écoles paroissiales et du dimanche dans les mains du clergé géorgien, parce que ce clergé mettra toujours des entraves au fusionnement complet de la Géorgie et de la Russie. Le haut clergé de la Géorgie se compose de quatre vicaires qui sont tous d'origine géorgienne (1). Dans les villages il n'y a pas du tout de prêtres russes (2), et dans les villes ils sont peu nombreux. Le clergé géorgien est mal préparé et n'est pas fort dans la connaissance de la langue russe. Dans les campagnes il y a des prêtres qui ne parlent pas du tout russe (3). Mais si maître d'école, le prêtre n'est pas fort dans la langue russe, comment doivent la connaître les instituteurs des écoles primaires laïques qui sont toujours des géorgiens? Quelques-uns de ceux-ci croient sincèrement que l'école paroissiale n'est pas créée pour la propagation de la langue et de la culture russe? (4) L'Histoire Sainte et toutes les Saintes Ecritures nous les avons en géorgien, disent-ils. Alors à quoi bon enseigner la langue russe? Outre cela, si on prend en considération que l'école primaire géorgienne est dans les mains de tels prêtres et d'instituteurs géorgiens qui, pour la plupart, sortent d'un milieu où circule l'idée de la Géorgie indépendante, on peut facilement prévoir quelle tendance ont ces établissements et quel caractère a l'instruction qu'on y donne (5).

Pour avoir idée à quel point est grand dans la société géorgienne le désir de la propagation de sa langue maternelle, il faut prendre en considération ceci : à la race géorgienne appartiennent les Karthvéliens, les Iméréthiens, les Svanéthiens.

Les langues karthvélienne et iméréthienne se ressemblent beaucoup. Mais les langues mingrélienne et svanéthienne sont

(1) Depuis, il y a eu des changements. En ce moment deux vicaires (de Kartalini et de Kakheti) sur quatre sont russes. L'un de ces agents de russification du pays, issu d'une famille princière géorgienne, Abachidsé, est considéré comme agent de la politique oppressive russe. Quant au premier, il ne comprend pas un mot géorgien et par conséquent ne peut avoir aucune relation avec la population. (Réd.)

(2) Pobedonostsef croit justement que la population géorgienne, qui ne parle que sa propre langue, ait un prêtre étranger avec lequel elle ne pourra pas s'expliquer. (Réd.)

(3) Ce n'est pas exact car les prêtres géorgiens sortent du séminaire de Tiflis, où on leur donne une instruction identique à celle des séminaires russes et cette instruction est donnée dans la langue russe. (Réd.)

(4) M. Pobedonostsef croit-il sincèrement que l'école, quelle qu'elle soit, soit un moyen d'oppression et de russification? Quant à la culture (russe ou n'importe laquelle) elle se propage dans le peuple par le moyen de sa langue maternelle, mais non pas par une langue étrangère dont il ne comprend pas un seul mot. (Réd.)

(5) Tout cela n'est que calomnie. L'enseignement dans les écoles primaires géorgiennes est rédigé sur les programmes officiels russes. Les instituteurs sont rigoureusement contrôlés par les inspecteurs. Ces inspecteurs les déplacent immédiatement aussitôt qu'ils s'aperçoivent que les élèves ont fait quelques progrès dans la langue géorgienne.



différentes. Ainsi ils ne se comprennent pas et ils (mingr. et svan.) ne comprennent pas non plus la langue géorgienne. Les langues mingrélienne et svanéthienne sont plus éloignées de la langue géorgienne que le polonais et le tchèque sont éloignés de la langue russe (1). Et qu'est-ce que font le clergé et l'école ? Comme la race géorgienne a tous les livres ecclésiastiques dans sa propre langue, on enseigne aux enfants svanéthiens et mingréliens d'abord le géorgien et ensuite le russe. Dans un an, c'est bien difficile d'apprendre deux langues. Et comme les maîtres d'écoles et les instituteurs sont des Géorgiens, ils donnent la préférence à la langue maternelle (2). Contre ce fait, il faudrait réagir. Pour la propagation de la culture et du christianisme (?) il est indispensable de traduire les livres en mingrélien et svanéthien, de faire le service divin dans ces langues. Et à l'aide de ces langues, enseigner le russe, comme on le fait dans les écoles laïques.

Mais le clergé géorgien ne prête pas son concours au département de l'instruction publique pour la traduction en mingrélien et svanéthien des prières... La traduction qu'on a faite des prières et de la liturgie, le clergé géorgien l'a désapprouvée, parce que dans cette traduction il y avait des fautes. Mais ce clergé ne dit pas comment corriger ces fautes (3).

Le zèle pour la propagation de la langue géorgienne est si grand, que même en Abkhaséti, qui n'a rien de commun avec la Géorgie, le clergé géorgien enseigne aux petits abkhasiens la langue géorgienne dans les écoles de la Société pour la propagation de la foi chrétienne et fait le service divin dans cette langue. C'est dans ce dernier temps seulement que le vicaire (russe) d'Abkhaséti, récemment nommé, nous a promis de traduire les prières en abkhasien et d'introduire dans les écoles la langue de l'Etat (4).

Pour caractériser le zèle des Géorgiens dans la question des langues, il faut rappeler les mots prononcés par un prêtre géorgien. Le prêtre G..., étant instituteur dans une école laïque de Kvirila (Iméréthi), à propos de l'enseignement de la sainte histoire en langue russe, a dit dans son rapport que cet enseignement est « antipédagogique, injuste et coupable. »

Des informations de M. le Curateur, je sais, qu'à Tiflis, Bathoum et ailleurs, il y a des bons et fidèles prêtres russes, qui pourront mieux gérer l'école paroissiale. Si nous prenons en considération l'exemple du prêtre G... et de tant d'autres, il faut conclure qu'il faut procéder à la nomination du clergé géorgien comme instituteurs dans les écoles paroissiales avec une grande réserve.

En vous informant de ces faits, je vous prie de bien

(1) C'est faux. Les Svanéthiens et surtout les Mingréliens comprennent tous facilement le géorgien. Le mingrélien et le svanéthien sont des dialectes de la langue géorgienne, tandis que le polonais et le tchèque ne sont pas des dialectes de langue russe, mais des langues qui ont leur indépendance propre.

(2) Puisque, comme le dit l'auteur de cette lettre, il est impossible d'apprendre deux langues dans un an, le gouvernement, depuis cette lettre, a trouvé utile de supprimer l'une des deux langues — c'est le géorgien, bien entendu. Maintenant, presque dans toutes les écoles primaires géorgiennes on n'enseigne que le russe.

(3) Le clergé géorgien, ainsi que tous ceux qui connaissent la langue géorgienne et les dialectes mingrélien et svanéthien, ne peuvent traduire en mingrélien ou svanéthien quelque chose qui a un caractère abstrait. Le mingrélien, comme nous l'avons dit, est un dialecte dans lequel on ne trouve pas de mots pour exprimer les idées générales et abstraites. Nous reviendrons sur cette question et publierons des faits incontestables pour dévoiler l'intention sournoise du gouvernement impérial.

(4) L'Abkhaséti a toujours été une principauté de la Géorgie. La chaire de Pitzounda (en Abkhaséti) est une des anciennes chaires de l'église géorgienne. La langue du gouvernement, de la culture et de l'église y a toujours été géorgienne, les Abkhasiens n'ayant pas même leur propre alphabet. Aujourd'hui Abkhaséti, après les exodes forcés des indigènes, est en majeure partie peuplé par des Mingréliens. (Réd.)

vouloir me donner votre avis sur la proposition exprimée par M. le Curateur de l'arrondissement scolaire.

POBEDONOSTZEFF.

MOUVEMENT ANTI-GOUVERNEMENTAL A TIFLIS

(De notre correspondant)

On nous écrit : 6 mars (23 février), il y a eu des troubles. Tous les ouvriers des usines et des chemins de fer se sont rassemblés au Prospectus Golovinski pour faire une manifestation hostile au gouvernement. La police, avisée d'avance, employa tous ses efforts pour empêcher la manifestation. Ce fut en vain. Juste à ce moment-là, il y avait un enterrement dans la même rue. Les ouvriers profitèrent de cette occasion et assurèrent tout d'abord à la police qu'ils étaient venus pour l'enterrement ; ensuite, ils arborèrent le drapeau rouge, commencèrent à crier : A bas l'autocratie ! Vive la liberté ! Les cosaques se ruèrent sur le peuple et la lutte s'engagea. La police voulait s'emparer du drapeau ; un officier se précipita sur une femme qui le tenait dans sa main, mais cette femme courageuse fit feu sur l'officier, qui s'affaissa grièvement blessé. Trois autres officiers ont été frappés presque à mort ; des commissaires et des cosaques ont été également blessés. En même temps, dans le jardin public d'Alessander, on a arboré le drapeau rouge ; un cosaque, qui voulut s'en emparer, fut blessé par une femme au moyen d'un couteau. Ces femmes ont été traînées en prison par les cheveux...

DESTITUTION DE SIX MAIRES DE COMMUNE

(De notre correspondant)

Il est hors de doute que le gouvernement russe a l'intention de détruire en Géorgie tout vestige de self-gouvernement provincial et cependant chacun sait que le self-gouvernement est assez restreint. Si nous n'avons jamais eu d'Assemblées provinciales (zemstvo), comme en Russie, il existait pourtant chez nous le self-gouvernement communal qui élisait d'habitude son maire (mamassakhlisi, comme on l'appelle en Géorgie), ses juges et autres fonctionnaires ruraux.

L'année passée, dans une de nos provinces (Gourie) les paysans fomentèrent des troubles, ils étaient poussés à la révolte par la gêne, les souffrances matérielles. Et voilà qu'à la suite de cet événement, le gouverneur de Koutaïs a donné l'ordre de destituer dans les six communes du district d'Ozourgueti, les six maires élus par le peuple. Ces maires (mamassakhlisi) ont été remplacés par des militaires, des sergents en retraite, désignés par le gouvernement. Ces fonctionnaires improvisés, représentants de l'autorité surveillent la population en espions et ne font que surexciter les paysans de notre district.

LA GÉORGIE

Notes historiques et géographiques

Une des contrées de la Transcaucasie, entre la mer Noire et la mer Caspienne, la Géorgie jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, lors de son annexion à la Russie, était un royaume indépendant ayant eu différentes frontières plus ou moins étendues selon les différentes époques historiques. Elle comprend les trois royaumes connus des anciens sous les noms d'Ibérie (actuellement Karthli, Samtzhké, Djavakheti Somkheti), d'Albani (actuellement Kakheti, Toucheti, Pchaveti Khevsoureti), et de Colchide (actuellement Iméréthie, Gourie, Ningrélie, Swanethie, Abkhazéthie Lasistani, Adjara, Erouchéthie et Chavchethie. (Voir la carte.)



Dans les chroniques, les inscriptions et sur les médailles, les Géorgiens désignent toutes ces différentes provinces par un nom : Sakarthvélo, c'est-à-dire la Géorgie, et les habitants des provinces : Karthliens, Kakhetiens, Iméréthiens, Gouriens, Mingreliens, Svanéthiens, Aphkhaziens, Lasiens, Adjariens, etc... sous le nom général de « Karthweli tomi », c'est-à-dire les Géorgiens.

Au point de vue administratif russe toutes ces provinces composent maintenant les deux gouvernements de Tiflis et de Koutaï. La superficie de la Géorgie actuelle est d'environ 400 kilomètres de longueur sur 160 de largeur, soit 64,000 kilomètres carrés.

La Géorgie a pour capitale Tbilisi (Tiflis), ville datant du cinquième siècle, qui doit son nom à la présence des eaux chaudes thermales (en géorgien « Tbili » chaud). Au dernier recensement (1897), le nombre des habitants de la Géorgie est évalué à deux millions et demi. Trois religions sont pratiquées par le peuple géorgien : la religion orthodoxe-grecque, romane-catholique et la religion mahométane.

La Géorgie est un pays très montagneux, les fleuves et les rivières nombreuses qui le sillonnent ont une chute rapide et coulent souvent dans de profondes entailles falaisées.

Le climat est doux, puisqu'il permet la culture de la vigne, du coton, du riz, du mûrier, du sésame, du tabac, du thé et dans certaines parties basses, de l'oranger, du citronnier, du grenadier et de l'olivier. L'hiver est tempéré, mais l'été est très chaud. Les ressources de la Géorgie relèvent principalement de l'agriculture et de l'élevage; l'industrie et le commerce se développent maintenant au tour de différentes villes; la richesse minérale est très importante et comprend principalement le naphte, le manganèse, la houille, des mines d'argent et de cuivre, etc.

Les plus anciens écrivains mentionnent dans leurs œuvres les différents peuples de la race géorgienne : d'après Hérodote, les Meskhs entrèrent dans le royaume de Perse; Flavius considère les Ibériens ou Iveriens comme les descendants de Thobal; les inscriptions assyriennes cunéiformes du septième au cinquième siècle avant Jésus-Christ indiquent le peuple Mouskhi ou Meskhi. Hérodote donne la description détaillée de la vie des Colchjiens; Xénophon raconte que les Géorgiens combattaient avec ardeur contre les Grecs.

Le premier roi de la Géorgie, Pharnobaze, au troisième siècle avant Jésus Christ, réunit tous les peuples géorgiens en un seul royaume qu'il divisa en plusieurs arrondissements (éristavi), protégea la noblesse (aznaouri), décréta la langue géorgienne langue nationale et inventa les lettres de l'alphabet civil (Mkedrouli). Il organisa son royaume sur le modèle de ceux de Perse et de Syrie et adopta la religion de Zoroastre.

Dans les premiers siècles après Jésus-Christ, les

Géorgiens prirent contact avec les Romains qui disputaient aux Grecs et aux Perses la domination sur leur pays.

D'après Plutarque, Mithridate le Grand, vaincu par Pompée, se réfugia en Ibérie où il fut poursuivi par son vainqueur qui conquist le pays après un sanglant combat où 8,000 Ibériens périrent.

A Mtskhét, ancienne capitale de la Géorgie, on a trouvé un manuscrit grec datant de l'an 75 après Jésus Christ, et relatant que l'empereur Vespasien fortifia la forteresse des Ibériens. Jusqu'au quatrième siècle, la vie des Géorgiens est une lutte constante contre la domination des Romains, cependant cette époque apporte une certaine amélioration dans le pays, telle que construction de routes pour les mouvements militaires, développement du commerce, circulation des monnaies romaines, qu'on retrouve en quantité dans la Géorgie moderne.

Au quatrième siècle (312) le roi Myriam, qui commence la dynastie des Sassanides, est converti au christianisme par Sainte-Nina. Depuis lors, cette religion devint la religion d'Etat et l'Eglise géorgienne fut soumise tantôt au patriarche d'Antioche, tantôt à celui de Constantinople. Au quatrième siècle, le roi Wakhtang I^{er} fit alliance avec les Byzantins et les accompagna dans une expédition contre les Perses, puis en pèlerinage à Jérusalem et obtint que les dignitaires du haut clergé soient Géorgiens et non Grecs; par cela il prépara la voie pour l'Eglise auto-céphale géorgienne. L'indépendance de l'Eglise ibérienne ou géorgienne fut reconnue plus tard par le 6^e Concile œcuménique de Constantinople (680). On reconnut l'Eglise géorgienne égale dans sa dignité et dans son pouvoir à tous les sièges catholiques et patriarchaux et le katholikos ibérien égal à tous les patriarches.

Après l'adaptation du christianisme, la Géorgie entre dans la sphère de l'influence politique et religieuse du royaume de Byzance qui a toujours rivalisé avec la Perse, cette dernière faisant tous ses efforts pour déraciner le christianisme en Géorgie. Le royaume d'Arménie tomba sous les coups des Perses au quatrième siècle et la Géorgie seule continua à lutter jusqu'au dix-neuvième siècle pour son indépendance.

Dès le septième siècle commence l'invasion en Géorgie des ennemis de Byzance : les Kosars, les Balkars et les Arabes; ces derniers installent leur calife à Tiflis. La vie nationale s'arrête et on cesse de frapper les monnaies avec les inscriptions géorgiennes. Au dixième siècle, le califat se dissout, Byzance se relève de nouveau et en même temps la Géorgie reprend sa vie personnelle. Les onzième et douzième siècles peuvent être considérés comme les plus florissants au point de vue politique, intellectuel et du développement de la littérature en Géorgie. En 1088 Tbilissi fut prise par les Turcs et dès lors l'influence de Byzance diminua.

David II, le rénovateur (1089-1125), expulsa les Turcs de tout son territoire et étendit les frontières de la Géorgie de la mer Caspienne à la mer Noire. Sa



filles, Tamara (1184-1212), non seulement conserva l'héritage de son père, mais l'agrandit considérablement en repoussant à plusieurs reprises les armées musulmanes et étendit ses conquêtes jusqu'à Trébizonde et Ani. Sa mémoire reste légendaire et elle est célébrée dans les chants populaires. Le règne de Tamara ne fut pas seulement l'époque de la haute puissance militaire de la Géorgie; la paix profonde qui suivit ses glorieuses campagnes favorisa le développement des sciences et des arts, surtout celui de la littérature géorgienne qui avait subi l'influence de trois civilisations: les civilisations arabe, persane et byzantine. Une pléiade d'écrivains célèbres qui entouraient le trône, portèrent la perfection de la langue géorgienne à son apogée. Trois grands poètes Chota Roustaveli, Chavteli et Tchakhroukadzé illustrèrent le règne de Tamara et le célébrèrent dans leurs poèmes dont le plus célèbre, *la Peau du Léopard*, de Roustaveli, est traduit en Allemand et en Français. (Voir le *Journal asiatique* juin 1887.)

Aux treizième et quatorzième siècles les Géorgiens ayant subi l'invasion des Mongols font plusieurs expéditions avec eux en Syrie, en Palestine et en Mésopotamie, où les Mongols rivalisaient de pouvoir avec les Mameluks égyptiens. Enfin, vers 1400, Tamerlan envahit la Géorgie à plusieurs reprises et la mit à feu et à sang. Après la prise de Constantinople par les Osmans, une guerre constante commence entre la Turquie et la Géorgie; la partie occidentale est soumise à la pression turque et la partie occidentale à la pression perse. Le roi Alexandre (1407-1482), après avoir encore une fois reconstitué la Géorgie, commit la faute de partager ses Etats, le Karthlie, le Kakhetie, l'Imérétie, et cinq principautés, Gourie, Mingrélie, Aphkazie et Samiskhe, entre ses trois fils, ce qui fut la source de révolutions et de guerres civiles.

Au quinzième siècle, les premières relations commencent entre la Géorgie et la Russie, troisième puissance qui va rivaliser avec la Perse et la Turquie pour exercer une domination sur la Géorgie. Cette dernière étant depuis si longtemps chrétienne aura confiance en sa puissante voisine, la Russie, également chrétienne, pour l'aider à se protéger contre les états musulmans, la Perse et la Turquie. En 1761, le roi Ereklé II réunit les deux couronnes de Karthlie et de Kakhetie sous un même sceptre, pendant que Salomon régnait en Iméréthie; en profitant de la faiblesse et des querelles intestines de la Perse, Ereklé soumit et imposa le khan de Gandja (Elisabethpol) et d'Eriwan, ainsi que les Lesghins et les autres montagnards. En 1783, il conclut avec la Russie un traité d'alliance par lequel il s'engageait à donner libre passage aux troupes russes sur son territoire et à les aider de son armée pendant la guerre contre la Turquie et la Perse, en échange de quoi la Russie devait à son tour le protéger contre ces mêmes puissances.

Malgré ce traité et les avantages qu'elle en tira, la Russie abandonna deux fois son allié Ereklé aux prises, d'abord avec la Turquie et ensuite avec la Perse. La veille d'une bataille contre la Turquie, le

général russe Totleben, qui commandait les troupes alliées, se retira avec ses soldats; malgré cela Ereklé, combattant seul, remporta la victoire d'Aspinza. La deuxième fois, en 1785, Ereklé seul ne put résister au choc de 50,000 Perses qui, conduits par le shah Agha Mohammed, entrent en Géorgie, mettent le siège devant Tiflis, pillent et brûlent la ville et dévastent le royaume. En 1788, Guiorgui XIII reçoit de son père Ereklé le royaume affaibli, épuisé par ces terribles guerres causées par l'abandon des Russes et meurt trop tôt pour ramener la prospérité, en 1801. Les troupes russes ayant une fois pénétré en Géorgie, amenées par leurs alliés géorgiens, profitèrent de la faiblesse intérieure du royaume, empêchèrent le jeune David, fils de Guiorgui de monter sur le trône et arbitrairement annexèrent la Géorgie à la Russie, violant ainsi les traités et le droit des gens.

L'origine anthropologique des Géorgiens est sujette à discussion. Tandis que pour les uns ils seraient d'origine aryenne, d'autres, et parmi eux Max Muller, les considèrent comme étant d'origine touranienne.

La langue géorgienne (ou karthvélienne, ou Ibérienne) avec ses dialectes mingreliens, lasiens et swanéthiens, n'est pas encore reliée aux principaux groupes linguistiques, indo-européen, touranien et sémitique. Boppe et Brosset la rattachent à la famille indo-européenne. Max Muller la rapporte à la famille touranienne; Frédéric Muller a formé des langues géorgiennes un groupe indépendant.

La littérature géorgienne comprend deux parties distinctes: les compositions orales ou populaires et les ouvrages écrits ou littéraires. Ces derniers, à leur tour, se subdivisent en quatre périodes: la période ancienne ou préparatoire du V^e siècle au IX^e; la période classique du X^e au XII^e siècle; la période nouvelle du XIII^e au XVIII^e siècle, et enfin la période moderne du commencement du XIX^e siècle à nos jours.

La première typographie géorgienne fut fondée à Tiflis en 1709.

Au XVIII^e siècle, des écrivains géorgiens traduisaient déjà quelques chefs-d'œuvres français, comme *Iphigénie*, de Racine, traduit par Tcholokachvili en 1795, et *l'Esprit des lois*, de Montesquieu, etc.

Dès le XVIII^e siècle, la littérature géorgienne échappe à l'influence perse pour subir l'influence de la littérature russe et européenne par les traductions et adaptations des grands auteurs comme Shakespeare, Corneille, Byron, Victor Hugo, Lermontof, Pouchkine, Gogol, etc. C'est à ce moment que l'on doit les écrivains et poètes modernes comme Ilia Tchavtchavadzé, Akaki Tzeretheli, vivants de nos jours et dont les œuvres furent traduites en langues européennes.

Ce rapide aperçu géographique, historique et littéraire, donnera aux lecteurs une notion générale sur la Géorgie et sur son peuple opprimé, qui veut travailler, par son libre développement, de concert avec les autres nations, pour le progrès de la civilisation universelle.

A titre de document, nous publions le traité conclu en 1783 entre la Géorgie et la Russie:



Substance de la Convention conclue entre S. M. Impériale de toutes les Russies et Son Altesse Heraclius II, Roi de la Géorgie, signée dans la Forteresse George, le 24 juillet 1783.

(NOUVELLES EXTRAORDINAIRES, 1783 à 1789, supplément en italien dans *Storica dell' Anno 1783*, p. 165).

ART. I

Soumission du Roi

Le Roi *) de Géorgie renonce, pour lui et ses successeurs dans le Gouvernement, pour toujours et à jamais, à toute espèce de Dépendance de la Perse ou de quelque autre Puissance que ce soit. Et il déclare par la Présente Convention, à la face de l'Univers entier, « qu'il ne reconnaît au-dessus de lui et de ses Successeurs, aucun autre Pouvoir Supérieur, si ce n'est le Pouvoir et la protection Supérieure de S. M. Impératrice et de ses Augustes Successeurs au Trône de Russie », auquel Trône il promet d'être fidèle et de lui donner toute l'assistance dont il sera requis.

ART. II

Acception

Sa Maj. accepte la promesse sincère de Son Altesse et s'engage, de son côté, pour Elle et ses Successeurs, à accorder constamment sa grâce et sa protection aux Sérénissimes Rois de Cartalinie et de Kakhethi (Géorgie), et de leur garantir la conservation non-seulement de toutes les Possessions actuelles du Sérénissime Roi Heraclius, mais aussi toutes celles qui pourront encore, à l'avenir, lui tomber en partage.

ART. III

Confirmation et Investiture

Le Roi qui succédera au Gouvernement par Droit Héritaire devra, d'abord, informer de son avènement la Cour Impériale de Russie et solliciter, par l'Envoyé qu'il lui députera à cet effet, la confirmation Impériale dans la Dignité de Régent. Aussitôt qu'on lui aura fait parvenir les Marques de son Investiture, savoir : un Diplôme ; un Drapeau avec les Armes Impériales de Russie, ayant sur le tout les Armes du Royaume de Géorgie ; un Sabre ; un Bâton de Commandement et un Manteau doublé d'Hermine ; le Roi, à la réception de ces Marques, devra prêter solennellement, en présence du Ministre de Russie, le Serment pour reconnaître le Pouvoir Suprême et la Protection du Monarque de Russie, ainsi que celui de sa fidélité et son zèle pour sa Personne, selon la Formule qui lui sera prescrite.

ART. IV

Son Alt. le Roi promet de n'entretenir aucune communication quelconque avec aucun des Régents voisins, sans le consentement et l'aveu préalable tant du principal Commandant sur les Frontières que du Ministre accrédité de S. M. Impériale. Et au cas qu'il vint de la part de ses Voisins, des Députés ou des Lettres, il prendra l'avis du dit Commandant et du Ministre Impérial de Russie, tant sur l'admission ou la non-admission des dits Députés que sur la Réponse à faire à de pareilles Lettres.

ART. V

Ministres réciproques

Comme Son Alt. désire tenir à la Cour de S. M. Imp. un Ministre ou Résident de sa part, Sa Maj. veut bien l'admettre et lui donner le même rang qu'ont les Ministres du même caractère de Princes Régents, et Elle veut aussi tenir Elle-même un Ministre ou Résident à la Cour de Son Altesse.

ART. VI

Protection de la Russie

Sa Maj. Imp. promet pour Elle et pour ses successeurs :
1) Qu'Elle regardera les Peuples des Royaumes susdits comme si étroitement liés avec l'Empire de Russie, qu'Elle tiendra leur Ennemi pour les siens ; que, par conséquent, les

dits Peuples seront compris dans toute Pacification qui pourra se conclure avec la Porte Ottomane, ou avec quelque autre Puissance que ce soit.

2) Qu'Elle maintiendra, pour toujours et invariablement, le Sérénissime Roi Héraclius, ses Héritiers et la Postérité de Sa Maison dans le Gouvernement des Royaumes de Cartalinie et de Kakheth.

3) Qu'Elle laissera absolument et uniquement au Sérénissime Roi le maintien de l'administration intérieure du pays, l'imposition et la levée des Taxes, etc.

ART. VII

Promesses du Roi

Le Sérénissime Roi promet, pour lui et ses successeurs :
1) D'être toujours prêt, avec ses Troupes, pour le service de S. M. Impériale.

2) De prendre, pour ce qui concerne le service de La dite Majesté, l'avis des Commandants en son nom ; de se prêter à leurs réquisitions, et de garantir les sujets de Sa Maj. contre toute injustice et toute oppression.

3) D'avoir, dans les promotions et avancements, qu'il fera de personnes à son service principalement égard à celles qui ont bien mérité de l'Empire de Russie, vu que de cet Empire dépendent la sûreté et le bien-être du royaume de Géorgie.

ART. 8

Rang de l'Archevêque

Il a plu aussi à S. M. impériale d'accorder : Que le premier Archevêque du susdit Royaume, aura un rang égal avec les Métropolitains de la huitième classe, nommément le rang après celui de Pobolsk ; et Elle lui donne très gracieusement pour jamais le titre de Membre du très Saint Synode. (Pour ce qui concerne l'Eglise géorgienne, il en sera traité dans un article séparé.)

ART. IX

Noblesse

Que la Noblesse de la Géorgie jouira, dans toute l'étendue de l'Empire russe, des mêmes prérogatives et des mêmes avantages que la Noblesse de Russie.

ART. X

Commerce

Tous les natifs de la Géorgie pourront s'établir dans la Russie, s'en retirer et y fixer de nouveau leur demeure. Les prisonniers, qui auront été remis en liberté, par l'intermédiaire de la Russie, soit par les armes ou par capitulation, pourront s'en retourner librement chez eux, toutes les fois qu'ils le désireront, en payant seulement l'argent déboursé pour leur rançon et leurs frais de voyage ; Son Alt. le Roi promet, de son côté, de la manière la plus sacrée, d'en agir de même à l'égard des sujets russes qui seraient tombés en captivité chez les voisins.

ART. XI

Les marchands de la Géorgie pourront passer librement avec leurs marchandises et effets vers la Russie : ils y jouiront de tous les mêmes droits et prérogatives que les sujets nés Russes. Et le Roi promet de procurer, de concert avec le Commandant russe ou avec le Ministre de S. M. Impériale pour le Commerce russe, dans son pays ou par ce pays, vers d'autres contrées.

ART. XII

La présente Convention sera observée inviolablement et à perpétuité.

ART. XIII

Ratification

Les ratifications de la présente Convention seront échangées dans un délai de six mois, ou plus tôt s'il se peut. Dans la Forteresse George, le 24 juillet 1783.

Signé : PAVEL POTEKIN,
Prince IWAN BAGRATION,
Prince GARSEWAN TSCHAWTCHAVADZÉ.

La gérante : C. RENAUD.

(Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués).

Association ouvrière, J. Allemane, directeur, 51, rue Saint-Sauveur.

*) *Recueil des traités*, par Martens, vol. II.